

# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 30 JANVIER.

On écrit de Berlin, le 29 janvier :  
On continue à parler de l'arrivée de la famille impériale de Russie pour le mois d'avril prochain ; après un court séjour chez nous, l'empereur ira visiter, avec l'héritier présomptif du trône, les cours de Vienne, de Stuttgart et de Carlsruhe, et faire ensuite un tour en Allemagne, principalement par le Rhingau. Le prince impérial visiterait plusieurs établissements scientifiques de l'Allemagne.  
— Le procédé pour obtenir de vieux draps usés de la bonne laine que l'on peut de nouveau filer vient d'être introduit à Berlin. Déjà M. John Cockerill à Kottbus a fabriqué en faisant usage de ce procédé, plusieurs pièces d'excellent drap ; 300 travailleurs y trouvent de l'ouvrage et dans quelques mois la nombre pourra en être porté à 500.

— On écrit de Berlin, 24 janvier, à la Gazette d'Augsbourg :

C'est aux efforts de notre cabinet auprès du roi Guillaume pour lui recommander la modération que l'on doit principalement le rappel des troupes belges du Luxembourg et l'arrangement de l'affaire de Giinewald. L'Autriche, de son côté, ne manque pas non plus, par ses conseils, de contribuer à prévenir une catastrophe ; ce qui est pu facilement advenir, si les deux gouvernements ennemis n'eussent accédé aux désirs des grandes puissances. De fait, l'exploitation de Giinewald n'est plus, pour le moment, un sujet de contestation ; mais à la considérer sous le rapport du droit, la solution est difficile et reste ajournée.

— Dans une correspondance de Bas Rhin, adressée à la Gazette d'Augsbourg, on soutient que le gouvernement prussien ne pouvait plus revenir maintenant sur sa mesure envers l'archevêque de Cologne, abandonnera au temps le soin d'apporter une issue à cette affaire épineuse.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 1<sup>ER</sup> FEVRIER.

Un traité de commerce et de navigation a été conclu entre l'Angleterre et la Grèce. Par ce traité les navires des deux puissances contractantes seront reçus dans les différents ports de la Grande-Bretagne et de la Grèce sur le pied de la réciprocité la plus parfaite et considérés comme navires nationaux.

— Une lettre du correspondant du Courrier à Paris s'exprime ainsi, au sujet du bruit des subsides à accorder à l'Espagne :

La solution en dépend entièrement du cabinet de Londres, auquel M. Molé a adressé la question suivante : Pensez-vous qu'un secours pécuniaire pourrait profiter à la cause constitutionnelle en Espagne, et si vous le pensez, êtes-vous dis-

posé à vous joindre à nous pour l'accorder ? Si lord Palmerston répond affirmativement, M. Molé consultera la chambre, si non, il laissera la cette affaire qui n'aurait pas eu de publicité, si le président du conseil n'avait pas commis l'imprudence d'en faire mention, lors des débats sur l'adresse.

— On lit dans le Times du 30 janvier :  
Des nouvelles de la Côte d'Or, portent qu'une insurrection de nègres a éclaté à Elmina, établissement néerlandais, non loin de Cape Coast, et que le gouverneur et 300 soldats, qui avaient marché contre eux, ont été ou tués ou faits prisonniers.

Des nouvelles de la côte d'Afrique arrivées depuis sont moins désastreuses qu'on ne le craignait. Le gouvernement a pris des mesures pour comprimer l'insurrection des noirs.

Les journaux anglais du 1<sup>er</sup> février, ne contiennent rien d'intéressant de l'intérieur de la Grande-Bretagne, mais les nouvelles qu'ils donnent sur les derniers événements du Canada sont de la plus haute importance.

L'île de la Marine, dernier refuge des insurgés du Haut-Canada, a été prise par les troupes anglaises. On écrit d'Albany 3 janvier : Une personne qui arrive à l'instant de Buffalo, rapporte que le 1<sup>er</sup> de ce mois, les troupes britanniques et les volontaires royalistes convertis par une rive canonade partant du côté de Chippewa se sont emparés de l'île de la Marine. L'attaque avait été dirigée par le colonel Nab.

Mais une circonstance qui a exaspéré au plus haut point les esprits à New York, c'est l'incendie d'un bateau à vapeur américain et le massacre des citoyens des Etats-Unis qui le montaient par les troupes royalistes, quelques jours avant l'attaque de l'île. Les choses sont peut-être exagérées, mais cet incident n'est pas de nature à détourner les Américains de l'intérêt qu'ils portaient aux insurgés, on l'a bien senti à Londres, car les fonds anglais y ont subi, par suite de cette nouvelle, une assez forte dépréciation.

Voici ce qu'on écrit d'Albany, le 2 janvier, sur ce sujet : Une violation du territoire américain a été commise par les troupes britanniques ; elle a été suivie du massacre de vingt citoyens des Etats-Unis et de l'incendie du bateau à vapeur américain la Caroline. Ce bateau qui correspondait avec les insurgés, en faisant le service entre la côte américaine et l'île de la Marine, se trouvait à l'ancre sur la rade de Schlosser, village américain sur les rives de la Niagara, lorsque dans la nuit du 29 décembre, les troupes royalistes canadiennes sont venues dans plusieurs bateaux entourer la Caroline, et après avoir massacré toutes les personnes que ce bateau à vapeur avait à bord, elles y ont mis le feu et l'ont poussé dans le courant du fleuve.

Le bâtiment avec les blessés et les mourans a été aussitôt précipité dans le gouffre de la Cataracte du Niagara aux ap-

plaudissemens des troupes royalistes, qui sont retournées à Chippawa avant le lever du soleil.

Cet événement a causé une grande exaspération à Buffalo, tout le monde y a pris les armes ; le brigadier-général Burt et le général Van Rensselaer ont ordonné un mouvement de concentration à toutes les troupes américaines se trouvant dans la partie occidentale de l'état de New York ; elles se réunissent à Buffalo pour venger le sang et l'honneur américains. On craint fort que cet événement n'amène une guerre entre l'Amérique et l'Angleterre.

— On écrit d'Albany, le 3 janvier :

Un exprès arrivé de Buffalo rapporte qu'une attaque a été faite contre l'île de la Marine, le jour de l'an, par les troupes britanniques commandées par le colonel Mac Nab, et que, protégées par une vive canonade du côté de Chippewa, elles ont pu effectuer un débarquement. Après quelques engagements assez opiniâtres sur l'île de la Marine, celle-ci est tombée entièrement au pouvoir des troupes britanniques. La fermentation est grande à Buffalo, et l'on n'y pense qu'à se venger. L'inhumation de M. Durfee qui est mort à la suite des blessures qu'il avait reçues à bord du bateau à vapeur la Caroline, a eu lieu avec grande pompe ; plus de 3000 personnes suivaient le convoi.

Par le navire le Garland qui a quitté Bahia le 3 du mois passé, on a reçu des nouvelles qui annoncent que la frégate brésilienne bombardait la ville défendue par les insurgés. La plupart des habitans l'avaient quittée, et l'opinion générale était que les rebelles seraient soumis. Toutes les affaires sont entravées, et tous les navires étrangers, tant de guerre que de commerce ont redescendu la rivière à un demi mille.

A Fernambouc tout est tranquille. A Bahia les pluies ont empêché la descente des légitimistes sur la ville. Ils étaient très nombreux et presque six fois aussi forts que le peu de soldats qui gardaient encore la ville, et dont le nombre est évalué à peu près à 300, ayant été abandonnés par les deux tiers de leurs camarades.

Les 8 décembre avait été fixé pour une attaque sur la ville. Les gardes nationales, montant à environ 3000 hommes témoignaient le plus vif enthousiasme pour l'empereur, et l'on n'avait pas le moindre doute que les autorités légales ne fussent bientôt rétablies.

— On écrit de Lisbonne, 22 janvier :

On a employé tous les efforts de la persuasion pour engager M. César Vasconcellos à conserver le commandement des gardes municipales. La même cause qui l'avait engagé à se retirer, a aussi porté le ministre de l'intérieur, M. Julio Simões, à donner sa démission, c'est-à-dire qu'ils auraient voulu qu'on suivit leurs vues dans la conduite à tenir à l'égard de França, Mantas, Soares Caldeira et leur parti.

França a mis le gouvernement en défiance, et M. Sanchez désirait qu'il fût arrêté, ce que M. Vasconcellos offrait d'ex-

### FEUILLETON.

Nous avons publié il y a quelques mois, la correspondance d'une jeune pensionnaire avec une de ses amies. Le bienveillant accueil que l'on a fait à la plupart des lettres dont se composait cette première série, et l'intérêt qui s'y rattachait pour beaucoup de personnes, nous engage à commencer aujourd'hui la publication d'une deuxième série qui, nous l'espérons, ne sera pas moins favorablement accueillie. Nous nous proposons de continuer cette correspondance de quinzaine en quinzaine.

### LETTRES D'UNE PENSIONNAIRE.

2<sup>ME</sup> SÉRIE.

I.

Liège, dimanche 8 janvier 1837.

Depuis huit jours, chère Zoé, je n'ai pas trouvé une pauvre petite demi-heure à consacrer à notre correspondance ; comme chacune de mes soirées se passe en divertissemens de tous genres, bals, concerts, spectacles qui n'en finissent pas, j'estime que ce n'est pas trop de toute la matinée pour me refaire des fatigues de la veille, après quoi viennent les visites à faire, à recevoir ; on n'a pas un moment à soi ; tantôt c'est le professeur de chant, tantôt le professeur de piano, qui viennent m'ennuyer, l'un de ses arpèges, l'autre de ses gammes chromatiques qui m'écarquillent le gosier et me donnent la migraine ; puis arrivent, coup sur coup, la fleuriste, la couturière, le coiffeur ; je ne sais auquel entendre ; je te plains, chère Zoé, si tes artistes de Bruxelles sont aussi désespérés que les nôtres. Mercredi dernier, à deux heures, je n'avais pas encore la robe que je devais mettre le soir ; on m'a rapporté enfin, je l'espère, et cette maudite couturière s'aperçoit seulement alors qu'il manque quatre oeillets au corsage intérieure ; elle remporte son ouvrage et ne revient qu'au bout d'une heure ; je passe la robe, elle était trop large de trois doigts, et elle m'allait comme une poignée de sottises ; j'avais sur l'estomac des bouffis qui n'avaient pas le sens commun ; j'étais furieuse, et si je n'avais eu assez de force de caractère pour me contenir, je crois que je me serais mise à pleurer.

— Mademoiselle, me disait l'élève en couture que sa maîtresse m'en voyait comme si elle était trop grande dame pour venir elle-même, c'est que vous avez maigri.

— Est-ce qu'on maigrit de trois doigts en six jours, à moins d'être malade ?

— Je ferai observer à mademoiselle que nous sommes à l'époque de l'année où nos demoiselles maigrissent le plus.

— Si cela est si général, pourquoi ne réduisez-vous pas, à proportion, sa taille des robes que vous faites ?

— Je ferai observer à mademoiselle que les exceptions ne sont pas rares, et qu'alors il vaut mieux se régler d'après la mesure.

— Vous voyez bien que vous ne savez pas ce que vous dites !.

— Je ferai observer à mademoiselle qu'une légère reprise de chaque côté sur le devant des épaules suffira pour faire disparaître les bouffissures dont elle se plaint ; quant à la taille, si elle est fautive, il faudrait peut-être s'en prendre au corset de mademoiselle ?.

A mon corset ? l'impertinente !... j'ai été sur le point de lui dire : vous êtes une impertinente ! mais elle me paraissait de si bonne foi que je n'ai pas osé... pure hypocrisie de sa part ; car je pariais qu'au fond de l'âme elle me maudissait de toutes ses forces. Enfin il m'a fallu aller à la redoute avec une horreur de robe : on s'y pique maintenant de ne mettre que du neuf, et il faut bien faire comme tout le monde... Il y a tant de ces dames peu charitables au prochain qui passent les trois quarts de la soirée à critiquer les toilettes, et se font un métier de remarquer celles qui en sont à leur seconde ou troisième apparition. Ah ! c'est la robe que mademoiselle telle portait à la soirée de madame telle ?.

Cette manie de vouloir briller par la nouveauté et la fraîcheur des costumes, manie qui après tout ne profite qu'au bas du jupon, que dans la désolation des mamans. Elles trouvent que cela coûte cher et elles n'ont pas tout à fait tort ; autrefois, me dit maman, on n'y regardait pas de si près et l'on ne s'en amusait pas moins ; au contraire, on allait au bal pour danser et non pour parader et se pavaner comme vous faites. Ta sœur Adèle, il n'y a pas plus de sept à huit ans, se divertissait plus avec une simple robe d'organdie, ou de gaze, que toi avec toutes les nouvelles définitions d'étoffes ou le diable n'y connaît goutte. On vous drappe aujourd'hui comme de petites saintes Vierges, avec des volants et des glands, des bouquets et tant de rosettes au bas du jupon, que, dans la crainte de compromettre leur bel accoutrement, il y a des demoiselles — je vous citerai les dames Saumon, Du Brochet et Requain, entr'autres — qui ne font plus le rond de main après le balonce ; ça rend la contredanse aussi guidée qu'un menuet... Quel plaisir trouve-t-on à danser sans gaité, sans entrain ? Il y a des bals, mais il n'y a plus de danse... Parlez moi du cotillon, à la bonne heure !

— Et la boulangère, maman ?

— Récuses tant que tu voudras, la boulangère, de mon temps, était ma ronde de prédilection, et jamais soirée dansante ne se terminait sans une boulangère à grand fracas, avec accompagnement de chant. On riait du moins ! Les robes étaient un peu chiffonnées et quelquefois même un peu déchirées, mais les mariages n'en allaient pas moins leur train.

— C'était donc pour chercher à se marier que, de votre temps, les demoiselles allaient au bal ?

— Chère enfant, tu as sans doute infiniment plus d'esprit que ta mère, mais tu ne lui feras pas accroire que les demoiselles d'aujourd'hui vont chercher les maris sous le porche de saint Jean ou de saint Paul.

— Elle est drôle, maman ! Cependant je suis forcée d'avouer que sa philippique ne frappe pas toujours à faux ; les danses, en général ne paraissent plutôt froides qu'animées. La première redoute était glaciale

peut être cela tenait-il à ce que je n'y connaissais que peu de monde ; car depuis elles me semblent prendre un tout autre aspect ; je te dirai que je préfère les redoutes aux bals particuliers. Dans les soirées en ville, quand vous avez été à l'une, vous savez les autres par cœur ; ce sont toujours les mêmes visages, tandis qu'aux redoutes, les différentes nuances de la société, sans se confondre pourtant, se rapprochent. Puis vous y avez affaire à des danseurs qu'on ne rencontre que la parce qu'ils ne sont pas de votre coterie de famille. Tu me demanderas peut-être si parmi les danseurs qu'on ne rencontre que là, il en est un qui ait su trouver le chemin de mon cœur ? Non, chère Zoé, non ! jusqu'à présent, Dieu merci, aucun de ces messieurs n'a eu la cruauté de jeter le trouble dans mon cœur ; il ne palpe qu'après une waltz ou un galop. Pour ajouter un trait au tableau de maman qui prétend que nous ressemblons à de petites saintes Vierges, je serais assez tentée de comparer ces messieurs à de petits saints Jeans ; l'essentiel est qu'ils m'amuseraient à peu près indistinctement de même ; plus l'hiver avance, et mieux je les connais : avant la fin de la saison j'en aurai peu à peu élagué mon carnet, et il n'y restera que les noms des moins ennuyeux de mes danseurs pour me guider dans mon choix, l'an prochain.

Zoé, chère Zoé de mon cœur, voilà, ce me semble, bien des misères, bien des pauvretés ! n'ai je donc qu'à l'entretenir de pauvretés et de misères ? hélas ! oui, chère ! Et j'ajoute tant mieux ! Dieu veuille que je n'aie jamais que des riens de ce genre à te communiquer. Je sais bien que ce n'est pas toi qui me diras : autant vaut ne pas m'écrire, la diétète de matière intéressante où je me trouve vis à vis de toi, me donne l'application d'un proverbe souvent cité, pour apaiser de fâcheux p. essentiels, et dont je ne comprenais point le sens ainsi que de beaucoup d'autres qui sont encore au dessus de la portée de mon intelligence : Pas de nouvelles ? bonnes nouvelles ! dit-on de ceux qui sont en voyage, ou fixés au loin. C'est qu'en effet le sentiment du bien-être n'est jamais aussi vif, aussi pénétrant que la douleur. Quand on a du plaisir, l'un de ceux qu'on aime, on le savoure sans trop éprouver le désir d'en instruire les autres, tandis que, si le chagrin s'empare de nous, on se hâte d'en décharger une partie dans le sein de l'ami. J'ai prouvé lors de ma terrible crise aux Six Journaux, combien cela soulage le cœur de confier ses perplexités, ses terreurs, au papier dont une main amie doit briser le cachet.

Dès ce matin, en me levant, je me suis dit : je n'ai point au spectacle, et je passerai la soirée avec ma bien-aimée Zoé qui courrait grand risque de ne point recevoir le 16, mon tribut accoutumé, si je ne prenais le parti de m'imposer le sacrifice d'une distraction dont je jouis si souvent. Le sacrifice du spectacle en lui-même est peu de chose, sans doute, Fra Diavolo est un opéra usé, et c'est la troisième fois qu'on nous donne le vaudeville, complémentaires dont on régale aujourd'hui les habitués des dimanches ; mais je puis faire valoir, en conscience, et mettre dans la balance de mon côté, le désappointement de deux ou trois de mes adorateurs inamovibles et permanens : oui, il en est jusqu'à trois que je

cuter. M. Sanchez demandait aussi le renvoi de Soares Cal-

Du 23. — J'apprends que la proposition faite par la banque

Huit heures du soir. — Les cortès ont ordonné l'impression

FRANCE. — PARIS, LE 1<sup>er</sup> FÉVRIER.

M. le baron Seydlitz, attaché à l'ambassade de Prusse à

M. le baron de Seydlitz est un homme d'un grand mérite

M. le procureur du roi près le tribunal de la Seine a

Cet article, qui jusqu'ici n'avait jamais été appliqué, est

Art. 7. Les éditeurs de tout journal ou écrit périodique

Art. 12 de la même loi porte que la contravention à l'art.

Voici le résumé de ce qui s'est passé à la séance d'au-

M. le général Jacqueminot monte à la tribune pour déve-

M. Jacqueminot, au nom de la commission, demande la

Le président : le rapport sera mûr pour la discussion d'ici

Aujourd'hui la commission, dont M. de Lamartine est

Il y avait hier au ministère de la guerre un grand con-

pourrais citer. — Un officier de pontonniers, un bon garçon qui, dès

Si mardi prochain, je puis entraîner au spectacle Madame Casterman,

Je t'ai bien observé pendant toute cette soirée; je voulais voir,

Ne trouvez-vous pas, maman Casterman...

Que je t'embrasse, cher bijou, pour cette douceur; tu ne pouvais

vestiture du beylick d'Alger par le sultan Mahmoud, et que

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On lit dans une lettre de Logrono, du 25 janvier :

Un rapport officiel de Martin Zurbano, arrivé dans le mo-

Une lettre de Madrid apprend que le général Ramorino

On écrit de Saragosse, le 26 janvier :

Le courrier de Teruel, arrivé depuis deux heures, apporte

La faction de Cabanero, forte de 3,000 hommes, s'est sé-

Il est question d'un échange entre nos prisonniers qui sont

On écrit de Madrid, 24 janvier :

Les élections de la province de Madrid sont terminées,

La correspondance de Madrid est du 26. On avait dans

Basilio Garcia était en personne à Alcazar de S. Juan. Jara

Un arrêté royal du 31 janvier, porte ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. L'administration des chemins de fer se compose

1<sup>o</sup>. L'administration centrale du matériel d'exploitation et

2<sup>o</sup>. L'administration des recettes et des convois;

3<sup>o</sup>. Le service spécial des bâtiments des stations, en ce qui

Il y a près de l'administration un agent ou régisseur com-

Art. 2. Il est établi près du ministère des travaux publics

Ce conseil se compose d'un président et de deux membres

— Que ma pauvre sœur Julie est bien accablée, bien triste?

Madame Casterman fit entendre un petit son nasal qui lui est fami-

— Son mari dit qu'elle est souffrante.

— Hum? souffrante!

Je n'ai jamais éprouvé une aussi forte démanaison de parler; le poulet

— Scipion et Annibal, les deux jumeaux de Josephine, s'étaient déjà

— Scipion descendit au rang de grand écuyer, et Annibal à celui

— Scipion descendit au rang de grand écuyer, et Annibal à celui

— Scipion descendit au rang de grand écuyer, et Annibal à celui

Art. 3. Les chefs des différentes branches de l'administra-

Art. 4. Notre arrêté du 26 juillet 1834 est applicable à ce

NOMINATIONS.

Sont nommés, pour l'année 1838, membres du conseil ad-

Les sieurs Urban (Joseph Louis), ingénieur en chef de pre-

Vander Elst (François), conseiller de régence et négociant

à Bruxelles;

Vischiers (Auguste), conseiller honoraire au conseil des

— Dans ce moment où les incendies sont à la fois le plus

Le sieur N... fait assurer par la compagnie X... pour la

La loyauté impose, ce nous semble, aux assureurs ou agens

(Belge.)

LIÈGE, LE 5 FÉVRIER.

LA PRESSE FRANÇAISE ET LA PRESSE BELGE.

Rien n'est plus curieux et plus instructif à la fois que de

La chambre s'est dessinée enfin, s'écria le Journal des

— Et d'une intelligence pour son âge qui passe toute idée!

— Quel âge a-t-il?

— Neuf ans à la Saint Lambert prochain... Tu ne te rappelles donc

— C'est moi qui vrai!... il aura neuf ans, madame, vienne la Saint-

— Eh, eh! dit madame Casterman, c'est déjà un homme! Et elle

— Monsieur Lambert, dit-il à son fils avec une morgue non moins

— De fidèle, papa?

— Oui, de fidèle.

— Bè, c'est fidèle.

— Thonard en bon père eût dû s'en tenir là; mais il voulut renchéir

— En es-tu sûr? En es-tu bien sûr?

— Mais papa...

— Et es-tu bien sûr, voyons? Et le papa, se fâchant tout de bon,

— Fidélité... papa! Et pan! une tape vigoureuse le punit d'avoir bien

— Sur ce, la mère se récria, le père riposta et la discussion sur le mode

— Fidélité... papa! Et pan! une tape vigoureuse le punit d'avoir bien

— Fidélité... papa! Et pan! une tape vigoureuse le punit d'avoir bien

il se salua lui-même et se serait donné des poignées de main, si le National ne fut venu l'arrêter par le bras, et lui dire à l'oreille : tout doux, mon ami, tout doux ; vous n'avez pas la majorité ! — Comment ! je n'ai pas la majorité. Cent soixante voix ! — Mais ces voix ne comptent pas ; ces voix ne vous sont pas acquises. Aujourd'hui elles sont pour vous, demain elles seront contre vous. — Pas possible ! — Je vous dis que si ; vous n'avez que trente huit voix, trente huit ! — Pas encore sérieuse le Bon Sens, qui avait entendu l'altercation, M. Molé n'a que treize voix. — Pardon, reprend le Temps, le ministère peut avoir, à peu près, cent voix ; mais il ne saurait compter sur toutes ; il y en a beaucoup de fausses. — Vous ne savez ce que vous dites, s'écrie, à son tour, le Journal de Paris ; M. Molé a la chambre tout entière pour lui. Ceux mêmes qui sont contre lui sont pour lui. — Parce que ? — Parce que M. Molé est une nécessité. — Puissement raisonné. Le vieux Constitutionnel, qui dormait paisiblement, fut réveillé par ce tapage ; il mit le nez à la fenêtre ; il mit ses besicles sur le nez, et après avoir toussé trois fois ; je crois, Messieurs, dit-il, que l'horizon politique se rembrunit. Personne n'a la majorité, c'est moi qui vous le dis ; bon soir !

La plupart des questions soulevées par la presse française offrent le même caractère d'utilité, le même degré d'importance. Depuis huit jours, le National se dispute avec le Siècle pour savoir si Louis XVI a été justement condamné. Moi, dit le Siècle, j'aurais été Girondin ; moi, dit le National, j'aurais été Montagnard. Le Gazette mitonne un mariage entre le duc de Bordeaux et une princesse russe ; l'Europe demande avec insolence la restauration du roi Guillaume sur le trône de la Belgique. La Quotidienne cherche à démontrer en plénant la nécessité de rendre le Pantalon à sa destination primitive. Les feuilles ultra démocratiques demandent l'injure à la bouche et l'épée à la main, le suffrage universel, comme la seule panacée qui puisse guérir les prétendus maux de la France. Leur mot d'ordre est guerre ! — Il faut conquérir la Belgique. — Il faut mettre la Russie à la raison. — Il faut envoyer des secours aux Canadiens pour les aider à secouer le joug de l'Angleterre. — C'est un chaos de doctrines, d'opinions, d'idées qui se heurtent, se combattent, se déchirent, et ne laissent après elles que du bruit et du vide. Ils appellent cela : faire de la haute politique ! Les véritables questions sociales, celles qui touchent à l'organisation du travail, aux créations de l'industrie, on ne s'en occupe que très accessoirement. Les avocats règnent toujours. Quelques-uns d'entre eux, que les dernières élections ont éliminés de la chambre, se sont réfugiés dans la presse. Là ils se sont construits de petits forts d'où ils tirent, sur le pouvoir, à boulets de papier, qui, en ricochant, parviennent quelques fois à l'éclabousser. Alors des rires fous éclatent de toutes parts. Les journaux graves eux-mêmes y perdent souvent leur sérieux. Mais ne croyez pas que le rire les désarme. Bientôt ils reprennent leur attitude hostile, ils remontent sur leurs échasses, et le combat recommence de plus belle. — A moi M. Barrot ! — A moi M. Mauguin ! — A moi M. Pagès ! — Et si M. Barrot, Mauguin et Pagès tardent à répondre à cet appel, on leur administre quelque correction paternelle, et on les met tout simplement au ban de la nation, comme des traîtres et des lâches. Que dit-on ? Que veut-on ? Où va-t-on ? Personne n'en sait rien, et cependant tout le monde prétend le savoir. Il est fort heureux qu'un homme de caractère et d'énergie, plus sage que tous ces sages, soit placé au timon de l'état. Louis-Philippe est le véritable roi qui convient à la France ; il connaît les besoins de son pays, mieux que ceux qui se disent ses seuls organes, et sa voix puissante domine les querelles des partis. Qu'il vive dix ans encore, et la France, réconciliée avec le passé et confiante dans l'avenir, se reposera, de ses agitations et de ses fatigues, au sein des triomphes pacifiques de l'industrie et des arts.

La presse belge, nous pouvons la dire avec orgueil, malgré l'esprit d'imitation dont elle est parfois empreinte, a depuis longtemps relégué, parmi les dépouilles d'une autre époque, tous ces débats de doctrine et de portefeuille, sur lesquels vivent exclusivement la plupart des journaux français. Elle comprend mieux l'importance et l'utilité de sa mission, et s'attache bien davantage à populariser les grands principes d'ordre et d'économie politique sur lesquels se fonde la prospérité des états. Organe d'un peuple essentiellement positif et travailleur, elle obéit avec calme à l'impulsion qu'elle reçoit, et ne cesse de convoquer les intelligences et les bras au développement du bien-être de tous. Elle abandonne à la presse française la région nuageuse des hautes spéculations politiques que le vulgaire ne comprend pas ; elle marche terre à terre, à côté du peuple, afin de mieux apercevoir les obstacles qui entravent sa marche vers le progrès, et de lui frayer un chemin plus large et plus facile. Le plume ne craint pas, chez nous, le contact de la pioche ; l'une dessine la tranchée que l'autre doit ouvrir, et toutes deux concourent, dans la mesure de leurs forces, à l'accomplissement de l'œuvre qui est le but de leurs efforts.

La presse française compte, parmi ses organes, des écrivains de premier ordre, des hommes dont la réputation littéraire s'étend jusqu'aux extrémités du monde ; en Belgique il n'est point de journalistes dont la renommée ait franchi les limites étroites de leur province. Pour tout talent, pour tout génie, il n'est que du bon sens, et cependant ce qu'ils écrivent, ce qu'ils font, est généralement reconnu pour être plus utile et plus juste que tout ce que publient leurs illustres rivaux. Ils ne se posent point en réformateurs de l'ordre social, leur ambition ne va jusque là ; ils se contentent d'un rôle très secondaire. Ils surveillent l'administration de leur petit pays, avec une circonspection bienveillante ; ils blâment avec regret ; ils louent avec transport ; aucun intérêt ne leur semble indigne d'être pris en considération, et défendu avec chaleur, s'il est méconnu par l'administration publique. La vie commune se compose d'une foule de rapports entre les citoyens et les autorités, sur lesquels leur œil vigilant est constamment ouvert, afin de faire cesser, quand il y a lieu, les froissements et les embarras qui résultent souvent de ce contact forcé. Chacun d'eux dans sa province, dans son arrondissement, dans sa ville, exerce une influence réelle, et sa voix, si elle est consciencieuse et grave, parvient toujours à se faire écouter, un peu plus tôt un peu plus tard.

En France, la presse périodique dédaigne la plume ; il lui faut les hautes cimes ; en France, le journalisme est presque toujours un torrent qui renverse et dévaste tout sur son passage ; chez nous c'est une rivière qui fertilise ses bords. En France, c'est Paris qui tient le sceptre ; chez nous, c'est la Belgique qui fait la loi. Le journalisme départemental est absorbé par le journalisme parisien ; chez nous, la presse des provinces est aussi puissante que la presse de la capitale. Il résulte de cette attention constante qui se porte sur les objets exclusivement utiles, n'importe à quel degré, de cette modération habituelle de langage, de cette division de pouvoir, que les intérêts de la généralité sont mieux représentés, mieux connus et mieux appréciés. Que le journalisme belge continue donc à marcher dans cette voie ; elle conduit plus directement que toute autre au but que nous nous proposons tous d'atteindre : la diffusion des connaissances, l'extension progressive et pacifique des principes d'une sage liberté, et le développement de notre prospérité matérielle.

Par ordonnance de M. le premier président de la cour d'appel de Liège, en date du 23 de ce mois, l'ouverture des assises de la province de Luxembourg, pour le deuxième trimestre de l'année 1838, a été fixée au 2 avril prochain à Arlon ; M. Haenen, conseiller, est nommé pour les présider. Celles des provinces de Limbourg et de Namur, s'ouvriront le même jour, sous la présidence de M. Vandervrecken, conseiller à Tongres, et de M. Crossée, à Namur.

Un accident déplorable vient d'arriver en ville. M. Detige, chef d'une maison d'expédition et de roulage, a eu les deux jambes écrasées, par la chute d'une chaudière qu'il aidait à descendre d'une voiture. On pense que l'amputation est inévitable.

La compagnie des chasseurs-carabiniers, qui s'est organisée si promptement ici, vient de compléter son uniforme et son équipement. La tenue en est aussi simple que belle. M. Defrez, dont le zèle ne se ralentit point lorsqu'il s'agit de patriotisme, a donné dans cette circonstance une nouvelle preuve de son dévouement à la chose publique. Les élections des chefs de cette compagnie doivent avoir lieu incessamment.

Le 5 mars prochain, il sera procédé à l'adjudication publique de l'entreprise, en un seul lot, des terrassements à exécuter sur la section de Forest vers Tubise, du chemin de fer de Bruxelles aux frontières de France par le Hainaut.

Le journal hollandais l'Opartydige vient de publier au nom de l'opposition une profession de foi, où il dit qu'il combat un ministère à la politique duquel il attribue en grande partie la perte irréparable d'un beau royaume, qui prétend que la loi fondamentale reste en vigueur après la séparation, et qui méconnaît souvent cette même loi. L'Opartydige est, dit-il, en opposition avec une assemblée législative qui existe en vertu de cette loi, qui ne concourt pas à la réforme qu'on en réclame, à la reconnaissance de la Belgique, et à la cessation du statu quo. Il termine en demandant l'élection directe, la responsabilité ministérielle, la dissolution facultative de la seconde chambre par le roi, le principe de la publicité, une presse libre, affranchie de lois exceptionnelles, et surtout la liberté absolue des cultes, une administration simplifiée, notablement corrigée, et l'admission aux emplois de toutes les classes de citoyens, d'après la mesure des capacités et non d'après des titres de noblesse ou des opinions religieuses.

On lit dans l'Echo du Luxembourg : « Trois loups ont été tués ces jours derniers à Lintgen près de Mersel (Luxembourg). Une bande considérable s'était trouvée dans les environs de ce village. On signale dans beaucoup de contrées la présence de ces hôtes désagréables qui nous arrivent des grandes forêts de l'Allemagne, comme tendent à le faire croire les traces nombreuses qu'on en voit sur les bords de la Moselle. »

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 2 FEVRIER.  
Naisances : 3 garçons, 6 filles.  
Décès : 1 fille, 3 femmes, savoir : M. Catherine Boulboulle, âgée de 76 ans, sans profession, rue béguinage St. Christophe, veuve de Jean Baptiste Tondelier. — Elisabeth Gausuin, âgée de 71 ans, marchande, derrière les Lotiers, épouse en 2me nocces de Jean Villé. — Marie Lovin-fosse, âgée de 60 ans, herbière, rue Pierreuse, épouse de G. Joseph Wester.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.  
Aujourd'hui lundi 5 février 1838, abonnement suspendu, le POSTILLION, opéra comique en 3 actes. — La 3me représentation de BRUNO, vaudeville en 2 actes. — La 4e représentation de la reprise du FOR LEVEQUE, vaudeville en 2 actes.  
Demain mardi 6 février, par extraordinaire, GRANDE SOIREE NAPOLITAINE, composée de : Grand Concert, Scènes comiques, Grand Tombola, composée de 12 lots, Grand bal paré. La soirée commencera à 6 heures. La salle sera richement décorée et brillamment éclairée. La facade du théâtre illuminée.  
Prix des places au bureau avec un seul coupon :  
Premières, parquet, galeries, fr. 5  
Premières secondes, 4  
Secondes, 3  
Amphithéâtre sans coupon, 4  
On peut retenir les Loges à l'avance jusqu'à mardi 3 heures après midi au bureau de location.

ne l'étais pas chauffée à nos foyers, chère Zoé, si tu n'avais pas assisté à nos conciliabules du pot au feu. Le liqueris-tu par exemple, que l'on s'est mis à discuter doctement et légalement la question de savoir, à propos de mes cousins Annibal et Scipion, lequel des jumeaux était ou devait être l'aîné, et cela dans des termes tellement transparents et peu couverts que je ne savais sur quel pied danser, surtout à cause de madame Casterman qui me jetait à la dérobée des regards scrutateurs ; j'ai fini cependant par surmonter ma gêne en prenant le parti de Frédéric l'air de Grâce, c'est une grande étendue que la contenance pour les demoiselles... ma voix n'était pas trop émue et je loi donnais en sourdine toute l'étendue dont elle est susceptible. Je dois rendre à madame Casterman cette justice qu'en ma présence elle est fort réservée dans ses propos ; mais je t'ai déjà dit que quand elle est avec maman, tête à tête ou en tiers avec quelque autre douzière de leur acabit, elle ne se gêne pas du tout ; elles ont quelquefois des dialogues à mourir de rire. Il y a quinze jours à peu près, la veille de Noël, madame Casterman, le soir, se retirait après la partie ordinaire de whist ; maman la conduisit jusqu'à la porte du corridor ; ces dames se croyaient seules ; moi j'étais sans lumière sur l'escalier.  
— Vas-tu à trois messes, toi, demain, mamme Casterman ? lui demanda maman.  
— Eh ! mais, oui da !  
— Alors donc ! tu te... de moi !  
Ces quatre points en disent plus que je n'oserais écrire : j'ai failli, chère Zoé, dégringoler jusqu'en bas de la rampe à ce propos de mamme, tant l'envie de rire me tortait les côtes.  
— Je ne te croyais pas si bête, continua-t-elle.  
— Cela dépendra de la glace ; si j'avais les pieds secs, j'irais au moins à deux messes, à St. Denis et à St. Paul.  
— Tu ne manqueras pas d'y voir les De Balence...  
— En voilà des bigottes !...  
— Elles en sont toutes jaunes, tais-toi !  
Bon ! j'entends les voitures qui roulent, le spectacle est fini ; je n'attendrai pas le retour de maman pour me mettre au lit ; si elle vient me souhaiter le bonsoir, je tâcherai adroitement de savoir par elle si mes adorateurs se trouvaient à leurs postes respectifs.

SAMEDI 14 JANVIER.  
Nous avons du monde en bas ; mais j'ai faussé compagnie pour venir vite, vite l'écrire encore quelques lignes ; une page ou deux même, si Bon veut bien me le permettre. Si je présomais qu'on m'en laissât le temps, chère, je te parlerais longuement de Julie ; elle est toujours indisciplinée et ne va nulle part, mais comme je ne puis former sur son compte que des conjectures assises sur la pointe d'une aiguille, peut-être ferais-je bien pour elle, pour toi et pour moi-même, d'attendre un moment plus oppo... pour t'en faire part : le temps aura sans doute éclairci une partie de mes soupçons et dissipé l'autre.  
Au bal de la Redoute, mercredi passé, rien d'extraordinaire si ce n'est que j'étais, et cela au rapport des gens les plus désintéressés, réellement

débloussante. Ma toilette écrivait tout. D'abord j'avais sur la tête... non ! si je te faisais une description de ma mise tu me trouverais par trop frivole. J'aime mieux te rapporter une circonstance qui ne laisse pas que de m'intriguer beaucoup. Je t'ai parlé d'un officier de pontonniers que je trouve passable. Jusque-là sa conversation avait ressemblé à celle du reste du genre humain ; mais mercredi, il a eu le talent de m'intéresser singulièrement, sans qu'il s'en soit douté peut-être, car je déguisais de mon mieux ma curiosité sous le masque de la plus parfaite indifférence. Il me dit donc qu'il avait été, il y a sept ans, à Breda à l'école militaire en Hollande, — ou à Breda, je ne sais — avec un jeune homme de Liège nommé Mauriel, lequel, devenu son ami intime vers la fin de son séjour à l'école en 1830, lui avait souvent parlé de moi...  
— Mauriel ! je ne connais personne de ce nom, à Liège ; il parlait apparemment d'un de mes cousins non de moi ; j'étais une enfant.  
— C'est enfant qu'il vous avait connue ; je suis convaincu que je ne me trompe pas. C'est bien vous, n'est-ce pas, qui vous appelez Henriette ? Aucune de vos sœurs ne porte le même nom ? Enfant, on vous nommait Rui ?...  
— Cela ne m'était pas égal du tout, et je crois que le pontonnier ne s'y trompa point, car il reprit :  
— Soyez persuadée, mademoiselle, que je ne me permettrais point un jeu pareil avec vous...  
— Pourquoi pas, puisque je n'y attache aucune importance ?... Je ne savais plus où j'en étais.  
— Ce qui m'étonne, c'est que vous n'avez pas rencontré Mauriel ; il est en garnison depuis plus de deux ans à Liège ; je suis sûr qu'il connaît votre famille ; il était à la première redoute, et il a dansé avec madame votre sœur Demassin... Je suis sûr que si vous l'avez vu une fois, vous vous le rappelleriez bien... une figure de caractère... mieux en bourgeois, par exemple, qu'en uniforme.  
— Il est donc officier aussi ?  
— Je crois que c'est le plus jeune des capitaines d'artillerie... le plus jeune, mais le plus capable, de l'aveu de tous ses camarades ; en temps de guerre, on lui donnerait un commandement supérieur que cela n'étonnerait personne.  
— Vous en parlez bien chaleureusement !  
— Il n'y a pas d'ami plus dévoué que moi, mademoiselle ; et cependant, quoiqu'habitant la même ville, nous nous voyons peu ; depuis quelque temps surtout, je ne le vois qu'à de très longs intervalles.  
— Est-il Liégeois ?  
— Simon de Liège, au moins des environs... A l'école, il m'a sauvé la vie ; vous comprenez, mademoiselle, que ce sont là de ces services qui ne s'oublient pas.  
J'allais lui demander comment et dans quelle occasion, tant je me laissais prendre à l'attrait de ses confidences, quand un nouveau danseur

vient m'enlever au pontonnier ; je regrettais d'autant plus de le quitter, sans être mieux informée, qu'il n'y a pas de redoute mercredi prochain et que je ne le verrai plus que le 25... C'est drôle, ce nom de Mauriel me trotte toujours par la tête. Ne serait-ce pas De Mauriel ? je l'aimerais assez ; ça sonne mieux. Sotte que je suis d'aller me préoccuper d'un nom en l'air ! Sotte et trois fois sotte ! Figure-toi que de retour à la maison je n'ai osé, retenu par je ne sais quel sentiment inexplicable de réserve, m'informer de la personne qui le porte ; il faudra cependant que je sonda Auguste concernant ce personnage mystérieux ; quelquefois je me figure que c'est mon preux aux joues pâles et j'en serais fâché ; il a décidément le regard trop blond.  
Mon nouveau danseur était l'étudiant, aspirant à la représentation. Je crois assez que son prédécesseur lui a fait tort dans mon esprit, ce soir là ; je l'ai trouvé plus bête encore que de coutume et trivial comme il n'est plus permis de l'être quand on a quitté le collège. Ne s'est-il pas mis à me faire des commentaires languoureux sur l'amour, s'extasiant sur l'heureuse définition de Mme. de Staël : l'amour est de l'égoïsme à deux... Nous étions encore des marmottes chez Mme Duhamel, que tous connaissions cela. Je le laissai dire, et au bout de deux minutes il avait perdu le fil de ses idées, sur Cupidon. Il lui en vint une autre ;  
— Croiriez-vous bien, mademoiselle, me dit-il, que dix minutes avant de venir, je n'avais pas encore fait ma barbe ?  
Je le regardai avec cet air calme et narquois que tu me connais et qui déconcerte les gens :  
— Oui, et j'ai joué au doigt mouillé pour voir si je viendrais à la Redoute ou non.  
— Si vous faites deviner à la main droite, lui dis je le plus posément du monde, le doigt mouillé à la main gauche, ce serait un grand hasard si vous vous trompiez...  
Pour le coup, il s'est aperçu que je me moquais de lui ; il a perdu la tramontane ; il s'est mis à balbutier selon sa coutume et à me parler de pandectes, qui est un livre de lois chez les orientaux ou chez les Romains... J'aimais encore mieux ça que de Penten re me parler de sa barbe. A ton idée d'une pareille incongruité ? Il ne lui manquait plus que de me faire remarquer les failles qu'il s'était faites au menton... Mon jeune légiste peut compter que, l'an prochain, son nom ne figurera plus sur mes tablettes, quoiqu'il ait un oncle à la chambre des représentants.  
A celui là en a succédé un autre qui, pour toute conversation, s'est borné à me demander si j'avais appris l'anglais ? J'imagine qu'il avait préparé un beau thème sur Shakespear ou Byron, et il a dû être totalement désorienté, car je ne lui ai pas répondu. J'étais de mauvaise humeur ; qu'avait-il besoin aussi celui-là de me demander si je savais l'anglais ? Avait-il envie par hasard de répéter avec moi une leçon qu'il avait apprise dans la journée ?  
Je suis restée jusqu'à la fin du bal sans le moindre accrot à ma coiffure cela faisait l'admiration de tout le monde. — Adieu, chère et chère Zoé, HENRIETTE.

ANNONCES.

BAINS

DU

QUAI DE LA SAUVENIERE.

Ch. PHILLIPS, a l'honneur de rapp-ler au public que malgre la gelée, ses BAINS sont toujours en activité, et qu'il a un char-a-bancs a la disposition des personnes qui desirerent se faire chercher et reconduire.

On DEMANDE un VOYAGEUR INTELLIGENT, tres bien au courant de la partie des vins et liquides. S'adresser rue Jean Baptiste, n° 735.

HUITRES ANGLAISES, chez HARDY, rue du Stockis.

Le sieur J. JACOB, demeurant rue Table de Pierre, a Liège, a l'honneur de prévenir les personnes qui ont des pommes gelées, qu'il les reçoit en ECHANGE contre du SIROP 1re. QUALITÉ.

A LOUER, pour le 1er. MARS, un JARDIN avec habitation, sis Cour des Minimes. S'adresser au Pont d'Ile, n° 22.

A LOUER pour le premier Mars prochain, Une BELLE MAISON de CAMPAGNE, avec cour, jardin et bosquet, située au Layeur. S'adresser a M. FORGEUR, avoué, rue d'Amay.

De BONS OUVRIERS TYPOGRAPHES peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

VENTE DE RENTES.

JEUDI ET VENDREDI, 1er. ET 2 MARS 1838,

CHAQUE JOUR A 9 HEURES DU MATIN,

Le notaire DELEXHY, exposera en vente aux enchères en son étude, rue St. Séverin, n° 573, a Liège, les

RENTES ANNUELLES ET PERPÉTUELLES SUIVANTES :

Table with columns: MONTANT ANNUEL DES RENTES EN ARGENT, NOMS DES DÉBITEURS, DOMICILES. Lists various debtors and their locations.

Toutes ces rentes se paient régulièrement et sont assurées par des titres nouveaux et des inscriptions.

Le premier jour, on vendra les rentes en argent, et le 2me. jour toutes les rentes en nature.

S'adresser audit notaire DELEXHY, pour prendre inspection des titres.

Propriété Rurale,

A VENDRE DE GRÉ A GRÉ

Une PIÈCE DE TERRE LABOURABLE, située territoire de Braive, canton d'Avenne, contenant un hectare 55 ares 63 centiares (1 bonnier 15 verges grands 15 petites), longée d'un côté par la Chaussée des Romains, d'un autre côté par la nouvelle route de Huy a Hannoot.

Cette pièce de terre, qui est libre de toutes charges et d'hypothèques, est située le plus avantageusement possible pour l'établissement d'une auberge ou d'une maison de commerce. S'adresser a M. JAMOELLE, notaire a Faimie, commune de Celles.

AVIS POUR SURENCHÉRIR.

DEUX MAISONS

CONTIGUES, AVEC 32 ARES DE JARDIN ET COTILLAGE,

situées au Bois Mayette, commune de St. Nicolas,

provenant de Lambert MASILLON, ont été adjugées au prix de 4,000 francs. Jusqu'inclut le dix février à midi on peut les surenchérir d'un vingtième par une déclaration a faire en l'étude du Notaire Keppe, rue St. Hubert, N. 59r.

PASTILLES PECTORALES

AU BAUME DE TOLU, d'HAYWARD, de Londres, avantageusement connues depuis long-temps par leur efficacité contre les Rhumes opiniâtres, la toux, l'enrouement, l'asthme, la coqueluche et autres affections de poitrine et d'estomac. Prix : 2 frs. la boîte, au dépôt, chez M. DAVREUX, pharmacien, place du marché, n° 9, où l'on trouve également les PILULES ÉCOSSAISES purgatives d'ANDERSON, a 1. 60 c. la boîte, avec l'instruction.

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE

EN CONCESSION DE MINES

PLOMB, CALAMINE,

HOUILLE ET SUBSTANCES ALCALINES,

GISANTES

SOUS DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

688 HECTARES 82 ARES

DÉPENDANS DES

COMMUNES DE LIMBOURG ET GOË.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 13 janvier 1838, sous le n° 1671 du répertoire particulier, le sieur Jacques Joseph Vieux-Enrou, de Limbourg, agissant pour et au nom du sieur Théophile Fallon, demeurant a Bruxelles, a demandé la concession des mines de plomb, calamine, houille et substances alcalines, gisantes sous des terrains d'une étendue superficielle de six cent quatre vingt huit hectares quatre vingt deux ares, dépendans des communes de Limbourg et Goë, et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

AU NORD,

Partant de l'angle Sud-Ouest de la ferme dudit sieur Vieux-Enrou, située en lieu dit Boverie, commune de Limbourg, suivant le chemin de la Boverie et rentrant dans celui dit de la Curée et le sentier de la Fontaine jusqu'à la rivière de Vesdre.

AU NORD-OUEST,

Longeant ensuite la rive gauche de ladite rivière jusqu'à la rencontre de l'aqueduc du Pavé du Diable; de ce point suivant la limite Sud-Ouest de la commune de Limbourg jusqu'à la ferme dite Fournil Colinet.

AU SUD,

Par un chemin conduisant du Fournil Colinet à la Ferme Blanche; poursuivant ce chemin dit Boix des bouves sur le tray du eau; de ce point par une ligne droite longue de trois cent quatre vingt cinq mètres sur le ris du fond de Haloux; suivant alors le chemin de Hévreumont à la Presse, puis prolongeant une ligne droite longue de sept cent quatre vingt dix mètres sur le pont de Belaine.

AU NORD-EST,

Suivant la rive gauche de la Vesdre sur toute sa longueur jusqu'en face du chemin d'aisance en Boverie, poursuivant ce chemin jusqu'à la ferme du sieur Vieux-Enrou, sus-nommé, point de départ.

Le pétitionnaire offre aux propriétaires fonciers une indemnité annuelle de vingt cinq centimes par hectare,

LA DEPUTATION PERMANENTE

DU

CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTE:

1° Les collèges des bourgmestre et échevins de Bruxelles, province du Brabant, Liège, Verviers, Limbourg et Goë, province de Liège, feront afficher pendant quatre mois consécutifs, la demande en concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande, chaque dimanche, a l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2° Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4me. mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3° Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues. Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédesignés.

En séance a Liège, le 30 janvier 1838. Présens: MM. Boussemaert, remplaçant M. le gouverneur, Delfosse, Scronx, Gouvy, Lhonnoux et Warzee, greffier provincial.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial,

F. N. J. WARZÉE.

BOURSES.

PARIS, LE 3 FEVRIER.

Table of Paris market rates including 5% and 3% bonds, and exchange rates for various countries.

LONDRES, LE 1er. FEVRIER.

Table of London market rates including consolidated bonds and exchange rates.

AMSTERDAM, LE 3 FEVRIER.

Table of Amsterdam market rates including bank exchange and various bonds.

ANVERS, LE 3 FEVRIER.

Table of Antwerp market rates including bank exchange and bonds.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations like Amsterdam, Rotterdam, London, Frankfurt, and Brussels.

RESUME DE LA BOURSE D'ANVERS DU 3 FEVRIER 1838.

L'actif Espagnol a été faible a la bourse de ce jour, ouvert 18 1/4 et reste 18 5/8 0/0 et reste 18 5/8 0/0 argent à demain. Les primes offertes a toutes les échéances. Actions de la Banq. Com. d'Anvers ouvert 105 et reste 104 7/8 0/0 cours. Bénéfices demandés a 73 1/4 0/0 au comptant.

DU 3.

L'actif espagnol continue a être faible, ouvert 18 5/8 et reste 18 3/4 0/0 argent au comptant. Primes au 14/15 courant 19 0/0 dont 18 0/0 P. Actions de la Banque Comm. d'Anvers ouv. 105 le 1/2 et reste 105 1/4 0/0 et argent Brésil. On a fait peu d'affaires.

LOYD BRUXELLOIS, LE 4 FEVRIER. (2 heures du soir.)

Table of Lloyd Bruxelles market rates including public funds and various actions.

VIENNE, LE 27 JANVIER.

Métalliques, 106 7/8. Actions de la Banque, 1416 1/2.

Imprimerie de J.-Bie. NOLLET, rue du Pot-d'Or, n° 622, a Liège.